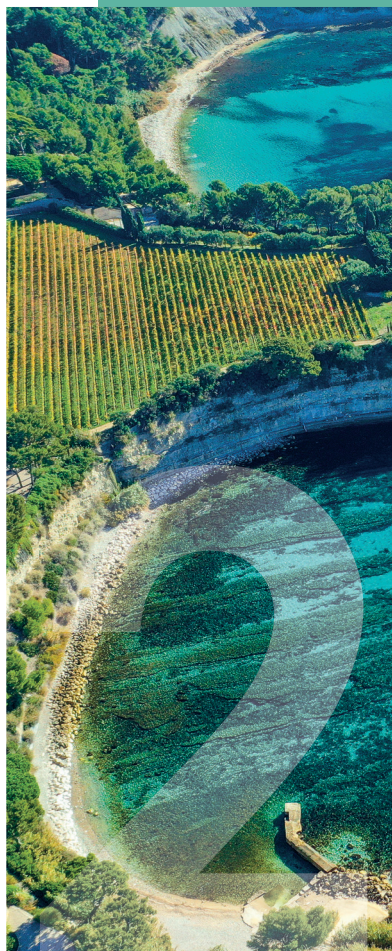


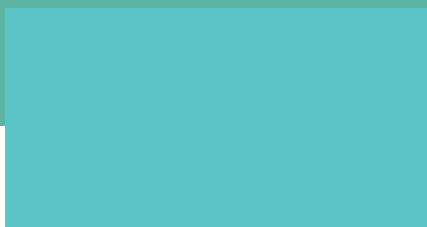
CASSIS

MAGAZINE



4 Saisons

Janvier 2023



Danielle MILON
Maire de Cassis



ÉDITO

Mesdames et messieurs, chers amis Cassidens,
Culture, sport, enfance, logement, environnement, sécurité, solidarité... un seul mot d'ordre pour la municipalité que je porte : l'Action !
Oui, l'année 2022 était sinistre : sécheresse record, crise énergétique, guerre en Ukraine, inflation galopante, grèves à répétition, explosion de la dette de l'Etat, Covid longue durée... Le contexte national et international est déplorable, voire dévastateur... Et on peut dire que c'est en quelque sorte la crise des crises !
Et malheureusement 2023 semble débiter sous les mêmes funestes auspices...
Mais l'impuissance publique n'est pas une fatalité ; et la Volonté est le fondement même d'un projet politique.

A Cassis, avec un exercice budgétaire stable et une maîtrise des dépenses, et ce sans augmenter les impôts, mon équipe et moi-même tentons, au quotidien, de mettre en place une politique rigoureuse et qui a du sens.

Face à l'obscurité qui nous entoure, face à l'impossibilité de prévoir même à court terme, le courage est devenu un saut dans l'inconnu. Il n'y a plus de prophètes, plus de dogmes, plus de panneaux indicateurs, seulement l'exemple de ceux qui nous ont précédés sur un chemin qui n'en finit pas, dans une pérégrination où doit s'exprimer exclusivement le meilleur de nous-mêmes.

Tout cela nous parle d'engagement. S'engager pour une cause, s'engager pour sa ville.

S'engager toujours plus pour préserver l'environnement, dans un contexte de rareté croissante des ressources et de dérèglement climatique,

S'engager à aménager notre territoire, à développer son économie, pour préparer un Cassis d'avenir tout en gardant cette belle authenticité qui fait son âme,

S'engager à développer un tourisme responsable, mieux maîtrisé, et passer d'une logique de conquête à une logique de préservation,

S'engager à procurer de l'émotion, du plaisir, avec des événements culturels et sportifs de qualité,

S'engager à proposer aux Cassidens des solutions pérennes pour se loger,

S'engager à offrir une école bilingue et numérique à nos enfants,

S'engager à restaurer notre patrimoine, à moderniser nos équipements et nos infrastructures,

S'engager à rendre la vie plus sécurisante, plus douce, à procurer une qualité de vie, que beaucoup nous envient,

S'engager à développer la solidarité pour tous.

OUI, mon équipe et moi-même, nous nous engageons toujours plus, toujours mieux, pour Cassis et pour les Cassidens

Chers amis, Cassis rayonne, Cassis pétille !!!

Belle année 2023 à chacun d'entre vous, pleine d'audace et de courage ! Et belle année Cassis !

Pages

04 ENVIRONNEMENT	06 PORT DE CASSIS	08 PORT MIOU	10 HABITAT
12 AMÉNAGEMENT	14 VIE ÉCONOMIQUE	16 TOURISME	18 CULTURE ANIMATIONS
SOMMAIRE	20 SPORTS/LOISIRS	22 ENFANCE PETITE ENFANCE	24 SOLIDARITÉ
	26 SÉCURITÉ	28 TRAVAUX QUALITÉ DE VIE	30 FINANCES
	32 VIE DE LA MAIRIE	34 ÉTAT CIVIL	

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

A Cassis, depuis 2018, donc depuis 5 ans, tous les éclairages publics de notre village sont en LED, et les consommations ont été réduites de 70% ; les économies d'énergie, ce n'est donc pas une nouveauté pour nous !

Ceci étant, dès septembre 2022, nous avons pris la décision de réduire encore nos consommations : Nous avons remplacé dans les bâtiments publics, les interrupteurs classiques en détecteurs de présence, et l'ensemble des luminaires des bâtiments publics est passé également en LED.

Le chauffage a été limité à 19° dans les bâtiments publics. D'autre part, pour les bâtiments publics et le château, l'éclairage public s'éteint à minuit en été, et 23h en hiver, au lieu de 1h et minuit.

Dans Cassis, seul le centre ancien reste allumé toute la nuit. Dans les autres quartiers, dès le 1^{er} octobre 2022, nous avons pris la décision d'éteindre l'éclairage public de minuit à 5h du matin, conformément aux exigences des pouvoirs publics.

Au niveau de l'eau, la municipalité a pris dès cet été et pendant la période de sécheresse la décision de supprimer l'utilisation des douches des plages. Nous avons également installé 190 économiseurs d'eau.

RECU DU TRAIT DE CÔTE

La loi climat et résilience en date du 22 août 2021 contient un important chapitre consacré aux zones côtières. Elaborée par l'État, en concertation avec les collectivités territoriales, elle prévoit notamment la mise en place d'une stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte.

La ville de Cassis a été intégrée à la liste des communes concernées par le recul du trait de côte. Des études devront ainsi être menées sur le territoire de Cassis

afin d'améliorer la connaissance et mieux partager l'information relative au recul du trait de côte et ses conséquences.

Ces nouvelles informations permettront ainsi de gérer le stock de biens immobiliers situés dans les zones d'exposition au recul du trait de côte et de limiter également l'exposition de nouveaux biens situés dans les zones d'exposition au recul du trait de côte.

Une carte locale d'exposition au recul du trait de côte montrant l'évolution à 30 ans et 100 ans sera ainsi élaboré et intégrée au PLUi.

Des règles de constructibilité seront instaurées dans les zones de 0-30 ans et celles de 30-100 ans.

RÉSERVOIR DE PORT-MIOU

Depuis 2010, la commune de Cassis a sollicité les services de l'Etat afin d'obtenir l'autorisation de réaliser sur une parcelle communale un réservoir de 1500 m³ sur le site de Port-Miou.

Au regard des différentes réglementations existantes sur le site cette autorisation a été très difficile à obtenir.

Madame le Maire a dû solliciter notamment le Ministre de l'Environnement sur cette question.

Cet équipement permettra le maillage du réseau d'eau existant dans ce quartier afin de pérenniser une alimentation en période d'affluence.

TOUJOURS PLUS POUR L'ENVIRONNEMENT

Dans un contexte de rareté croissante des ressources, d'enjeux sur l'approvisionnement énergétique de la nation et le changement climatique, l'objectif de la municipalité est de sortir du modèle classique « linéaire » de production et de consommation (extraire, produire, consommer, jeter) pour réduire la consommation de ressources et les utiliser de manière aussi efficace que possible.

D'autre part, et comme promis, après les étages physico-chimique et biologique, la station d'épuration se dote d'un nouvel étage, à UV, qui vient renforcer et améliorer l'impact du rejet sur le milieu marin, et démontre une performance significative supérieure sur le respect des normes dans le cadre des actions menées en matière de transition écologique.

STATION D'ÉPURATION

La Métropole Aix-Marseille Provence dispose de la compétence en matière d'assainissement, du traitement des eaux usées et donc de la gestion des stations d'épuration sur son territoire.

La Métropole a confié la gestion de la station d'épuration de Cassis à la Société Assainissement d'Est Métropole (SAEM).

La station d'épuration de Cassis a été mise en service en 1979 et a été rénovée en 2006.

Elle fonctionne avec un traitement physico-chimique et un étage biologique.

Le système d'assainissement de la station d'épuration de Cassis répond aux prescriptions réglementaires.

Elle est conforme au regard :

- des dispositions de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif transposant la réglementation dans la réglementation française de la directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (ERU), dite de conformité nationale ;
- des arrêtés préfectoraux d'autorisation et/ou des récépissés de déclaration et des dossiers associés, dite de conformité locale.

En 2018, la commune a saisi la Métropole afin que la station

d'épuration de la commune soit équipée d'un système de désinfection par ultraviolets (UV) en sortie d'épuration de la commune de Cassis.

En effet, il apparaît important que la commune de Cassis, station classée de tourisme, puisse bénéficier d'équipements innovants garantissant un contrôle des performances dans le temps. La commune souhaite engager une politique exemplaire sur son territoire en matière de transition écologique.

La Métropole a diligenté, à titre expérimental, des études afin de répondre à la demande de la commune.

Ces études ont permis de démontrer la faisabilité de l'installation de cet équipement au sein de la station de Cassis.

Les travaux devraient être lancés dans les prochaines semaines afin que ce système de désinfection par ultraviolets sur les eaux traitées soit mis en place dès la saison 2023, au plus tard en 2024.

Ce nouveau système permettra d'abattre un nombre plus conséquent de bactéries et permettra donc d'améliorer l'impact du rejet sur le milieu marin et de démontrer une performance significative supérieure sur le respect des normes dans le cadre de ses actions en matière de transition écologique.

LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Depuis le mois d'octobre 2022, la Métropole a achevé l'extension des consignes de tri.

Tous les habitants ont ainsi la possibilité de trier l'ensemble de leurs emballages.

Cette mesure permettra d'augmenter le tonnage recyclé et valorisé.

La marge de progression pour une meilleure gestion des déchets demeure importante sur le territoire de la métropole et une mobilisation de chacun est nécessaire.

Les habitants sont à cet effet les premiers acteurs d'un cycle vertueux.

L'an passé, plus de 410 kg par habitant d'ordures ménagères et assimilés ont été produits et collectés sur le territoire métropolitain (hors déchèteries et encombrants sur les voies publiques). Un chiffre qui nous rappelle la trop grande production individuelle de déchets, et leur faible revalorisation s'ils ne sont pas triés.

Encore aujourd'hui, 40% des emballages recyclables se retrouvent dans les ordures ménagères.

Il est précisé par ailleurs que l'ambition de l'Etat est de rendre le recyclage moins coûteux que le reste. Ainsi, la taxe générale sur les activités polluantes qui concerne l'enfouissement et l'incinération est en augmentation permanente.

Si aucun effort n'est réalisé par la population pour modifier son comportement par rapport à la gestion des déchets (respect des consignes du tri, compostage, habitude consommation), la Métropole ne pourra qu'augmenter de façon continue le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

PORT DÉPARTEMENTAL DE CASSIS

BILAN 2022, la modernisation des équipements et des infrastructures, une attention particulière portée à l'environnement...

INTERVIEW CROISÉE

PASCAL SEILLIER, *Capitaine du port,*

PHILIPPE DENONFOUX, *1^{er} Adjoint délégué au port de plaisance*

Pascal Seillier :

Nous avons posé des filets aux exutoires de pluie en bas de la rue Victor Hugo et au niveau de l'hôtel du Golfe. Ces filets sont destinés à récupérer tous les macrodéchets, afin qu'ils n'atterrissent pas dans le milieu marin.

Le robot nettoyeur du port est quant à lui utilisé deux fois par semaine minimum ; il est autonome.

Le port a également le pavillon bleu depuis de nombreuses années, et est en cours de certification Port Propre. Cela nécessite d'avoir une déchèterie qui permet une valorisation des déchets recyclables et une traçabilité des déchets issus de l'aire de carénage, le plus important étant d'avoir une traçabilité précise du déchet.

Philippe Denonfoux :

Nous apportons une attention particulière aux économies d'énergie, notamment avec le remplacement des bornes de distribution des fluides disposant de réduction de débit d'eau et de temporisation pour l'usage de l'électricité.

Et nous participons à la sensibilisation à l'environnement en mettant en place des actions pédagogiques dans ce sens, que ce soit pour les scolaires ou pour les plaisanciers.

L'an dernier nous avons travaillé avec une classe de primaire sur le cycle de vie des déchets. Nous avons également réalisé un parcours d'éducation à la biodiversité sous forme de chasse au trésor pour les enfants.



Nous avons installé une borne d'informations tactile pour que les plaisanciers aient accès à toutes les informations utiles : météo, tarifs, réservation... toutes les démarches administratives sont maintenant numériques.

Niveau sécurité, nous avons ajouté 4 caméras, renforcé le gardiennage, notamment de nuit et en pleine saison.

Nous avons également organisé une très belle édition des voiles de Cassis avec 30 vieux gréements au mois de mai 2022.

La continuité du plan d'harmonisation des emplacements aura permis aux usagers de pouvoir solliciter des changements de bateaux plus facilement, mais surtout d'effectuer l'entretien de l'intégralité des mouillages.



PROJETS 2023 : Réfection du Môle Vieux, du parking de la capitainerie et économies de fluide

Philippe Denonfoux :

Nous allons moderniser l'aire de carénage des pêcheurs (le môle vieux) avec un projet d'aménagement et d'accessibilité au public.

Le Yacht club a été repris en 2022 ! c'est un yacht club ouvert à tous, avec l'organisation de soirées à thème.

Le réseau d'alimentation d'eau et d'électricité est en train d'être refait sur l'épi Carnot. Nous avons mis en place des bornes de puissance, ce qui nous permettra des escales plus confortables pour les yachts mais aussi pour les riverains. En effet, cela limite les groupes électrogènes et la pollution.

Les 19/ 20 et 21 mai 2023, les voiles de Cassis seront de retour! Le port de Cassis est référencé à l'AFYT, nous faisons partie de leur prestigieux calendrier.



Pascal Seillier :

Un projet d'avivement du plan d'eau va être mis en place, avec des aérateurs placés à des endroits stratégiques, qui permettront de recréer une courantologie, mais sans déplacer les sédiments en suspension. Cela permet de créer une circulation mais surtout une réoxygénation du plan d'eau.

- Nous allons refaire le parking de la capitainerie.
- Pour faire des économies d'eau en période de sécheresse, nous allons installer à la saison prochaine une station de dessalinisation d'eau de mer en eau douce pour nettoyer les bateaux.

Et, conformément aux souhaits de madame le Maire, nous travaillons à la mise en place d'un bateau électrique pour faire la liaison port/port miou, pour désengorger notamment en été le quartier de la Presqu'île.

PORT MIOU, IMMERSION AU PARADIS !

« RETOUR SUR 2022

LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ZMEL ONT DÉBUTÉ

La première phase a consisté en la libération de la partie la plus naturelle de la calanque : l'avant calanque.

En tout premier lieu, nous avons déséquipé les bouées de l'avant calanque.

Nous avons également procédé à une évacuation par barge de tous les déchets volumineux qui étaient présents historiquement dans la calanque, un certain nombre d'épaves ont été enlevées.

En tout, 30 tonnes de déchets ont été évacués.

PORT MIOU : LA SEULE CALANQUE DU PARC NATIONAL ÉQUIPÉE DE BOUÉES ÉCOLOGIQUES !

A Port Miou, il y a 30 ancrages écologiques : 20 bouées pour des unités jusqu'à 12m, et 10 bouées pour des unités allant jusqu'à 17 mètres. Elles ont été posées par la municipalité.

Ces bouées sont réservées aux bateaux qui viennent passer une nuit en escale et qui viennent bénéficier des services de la capitainerie : sanitaires gratuits, buanderie, machine à glaçons, machine à café, bibliothèque, terrain de pétanque et service de navette l'été qui permet d'aller dans le village entre 20h et minuit, très apprécié des usagers.

Attention, les bouées ne sont pas louables à la journée, même si cela est toléré hors saison



UNE POLITIQUE DE GESTION ENVIRONNEMENTALE RIGOREUSE EXIGEANTE ET À L'AVANT-GARDE

Depuis 2019 dans le cadre du diagnostic environnemental, le bureau d'études Galatée a réalisé une cartographie précise des biocénoses. A Port Miou, l'herbier de posidonie est en phase de reconstitution, contrairement aux autres zones côtières.

Depuis le 18 décembre 2018, les bateaux en escale à Port Miou ont l'obligation d'être munis d'une cuve à eaux noires ou de toilettes chimiques, conformément à la réglementation sur les eaux usées, donc interdiction de tout rejet dans la calanque.

Enfin, nous réalisons un suivi régulier de la qualité des eaux de baignade : **l'eau est de qualité excellente à Port Miou!**

Le pavillon bleu nous a félicités pour l'ensemble des initiatives prises et ce, depuis 11 ans.

LE PRINCIPE DE RÉVERSIBILITÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Convention d'occupation temporaire de l'Etat a été renouvelée cette année pour une durée de 15 ans, avec pour objectif des installations portuaires entièrement démontables de manière à pouvoir déséquiper la ZMEL en cas de non-renouvellement de la convention dans 15 ans.

ET POUR 2023 ?

1ÈRE PHASE DE TRAVAUX : CRÉATION DE LA BASE NAUTIQUE DE PORT MIOU

C'est un vœu cher à Madame le Maire !

Il s'agit de la zone où sont accueillies les petites unités de passage l'été, l'idée étant de créer un pôle où nous allons pouvoir conventionner avec des prestataires kayaks/ paddle qui font des sorties encadrées uniquement, donc pas d'activités locatives, et éviter de faire partir les embarcations du fond de la calanque, en conflit d'usage avec les plaisanciers.

Les candidats retenus devront respecter une clause d'éducation à l'environnement, prendre en considération le patrimoine naturel et historique de la calanque, mettre en place des itinéraires avec des points forts.

2ÈME PHASE DE TRAVAUX : RÉFECTION DE LA PANNE D'ACCUEIL DE LA CAPITAINERIE ET DÉROULEMENT DE TOUS LES PONTONS DE L'ENTRÉE VERS LE FOND DE LA CALANQUE

Au niveau environnemental, la pose des pontons sera assurée par des ancres à vis, les corps morts existants seront remplacés par des corps morts de type Bioaster, **véritable refuge pour la faune, ils conjuguent les avantages d'un mouillage sûr avec ceux d'un véritable récif artificiel.**

La capitainerie va gérer les déplacements de bateaux au fur et à mesure des travaux et organisera des réunions avec les différentes associations, les présidents de club de la calanque pour dresser un planning des différentes phases de travaux.

PROJET PÉDAGOGIQUE ET CULTUREL

Créer un programme pédagogique et culturel au château de Port Miou, des journées d'éducation à l'environnement avec les usagers, les écoles, les visiteurs, avec des scientifiques, des chercheurs. Des initiatives concernant les règles écoconduites, des actions culturelles.

La capitainerie travaille également avec un artiste pour valoriser le patrimoine industriel de la calanque.

LE BUT : valoriser les connaissances des écosystèmes et du patrimoine historique industriel et culturel de la calanque.

ET LE CHÂTEAU ?

Le château a été inauguré il y a 2 ans.

Il permet d'accueillir des initiatives dans le domaine de l'éducation à l'environnement, du développement associatif autour du nautisme et du patrimoine naturel des calanques.

Le château a été meublé, équipé, organisé par et avec les agents de la capitainerie.

Aucun mobilier n'a été acheté. Le mobilier présent est issu du recyclage, donc écoconçu, c'est du réemploi.



A l'issue des travaux de la ZMEL, à l'horizon 2025, quand les pontons seront entièrement neufs, nous améliorerons la qualité paysagère de la calanque et des berges : les chemins, les accès, les escaliers, la végétalisation, l'éradication des espèces invasives, la lutte contre l'érosion, et la création d'espaces pour accueillir des manifestations en lien avec la calanque autour du château et pourquoi pas créer des rencontres culinaires, des démonstrations, des ateliers culturels !

HABITAT

Livraison de 21 logements sociaux en 2022, de 60 logements sociaux en 2023, lancement du BRS (Bail Réel Solidaire), des mesures concrètes pour freiner le développement des meublés de tourisme, la municipalité de Danielle Milon est résolue à lutter contre la pénurie de logements et se bat au quotidien pour garder les Cassidens à Cassis !

FAVORISER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DES CASSIDENS : UNE AMBITION MUNICIPALE

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la commune a mis en œuvre un certain nombre de dispositifs et d'outils pour favoriser l'accès au logement à sa population.

Une commune qui vit est une commune qui accueille de la population à l'année et qui facilite le parcours résidentiel de celle-ci.

La municipalité a donc multiplié les actions afin de garder sa population et surtout ses jeunes sur Cassis.

- Une OPAH a été engagée pour rénover le parc ancien du centre-ville et créer du logement conventionné privé.
- La municipalité a cédé l'ensemble des fonciers dont elle était propriétaire pour y faire construire du logement locatif social de qualité.
- Des immeubles ont été acquis dans le centre-ville également pour les réhabiliter et les conventionner.



“
**DEPUIS 2008,
 179 LOGEMENTS LOCATIFS
 SOCIAUX ONT ÉTÉ CRÉÉS.**”



► 21 logements réalisés par la SOGIMA dans le quartier des Brayes ont été inaugurés en mai 2022.

► En 2023, les 60 logements en cours de construction au Mussuguet à proximité de la piscine seront livrés. Ces derniers ont été réalisés par le bailleur Erilia, la municipalité s'est engagée à nouveau à ce que ces derniers soient très qualitatifs afin d'assurer une qualité de vie aux futurs locataires.



Cette politique volontariste de la commune en faveur du logement a été à plusieurs reprises saluée par les services de l'Etat.

LA MUNICIPALITÉ EST FIÈRE DE POUVOIR PROPOSER AUX CASSIDENS DES SOLUTIONS POUR SE LOGER, CELA FAIT PARTIE DES MISSIONS ESSENTIELLES DU MAIRE.



DE NOUVELLES MESURES POUR FREINER LE DÉVELOPPEMENT DES MEUBLÉS DE TOURISME

► En 2021, la municipalité a pris une mesure forte pour freiner le développement des meublés de tourisme sur la commune.

Le meublé de tourisme peut être une solution intéressante d'hébergement et une commune comme Cassis doit pouvoir proposer ce type d'offre, mais de façon proportionnée !

En effet, ce type d'activité ne doit pas avoir pour conséquences de créer une pénurie du logement à la location longue durée et d'engendrer une tension sur le marché immobilier, marché qui est déjà très contraint dans une commune touristique comme Cassis. C'est la raison pour laquelle une réglementation devait être prise.

► La commune prévoit également de renforcer cette dernière, nous ne devons pas uniquement nous limiter à la régulation des meublés de tourisme, un certain nombre d'entre eux doivent rebasculer dans de la location à l'année.

Une des solutions envisagées par la commune est l'augmentation du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.



Actuellement, la réglementation nous permettait d'augmenter le taux de cette taxe mais uniquement en lien avec les taux des autres impôts locaux.

La municipalité ne souhaitait pas impacter l'ensemble des propriétaires et notamment ceux qui louent leur logement à l'année, c'est la raison pour laquelle la municipalité n'avait pas opté pour son augmentation.

Le projet de loi de finances 2023 pourrait nous permettre de le faire. Un décret devrait être publié au premier trimestre sur ce sujet.

L'augmentation du taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires nécessitera une délibération en conseil municipal.

AMÉNAGEMENT

Création d'un espace logistique «Dernier kilomètre» au Brégadan pour décongestionner le port et l'hyper centre, Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), charte des terrasses et occupation des plages par l'attribution de nouveaux lots dès le printemps 2023 !

L'aménagement, le développement économique de Cassis est l'une de nos priorités pour préparer un Cassis d'avenir tout en gardant cette belle authenticité qui fait son âme...

UNE ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION AU BRÉGADAN !

Le PLUi a été approuvé en décembre 2019. Depuis cette date, il s'agit du document qui encadre l'urbanisation sur Cassis.

La métropole, compétente en matière de PLUi, a toujours travaillé en collaboration avec la ville pour l'élaboration de ce document.

Au sein du PLUi, le quartier du Brégadan est référencé comme une zone à vocation économique.

A cet effet, depuis son élection, la municipalité a mis en œuvre de nombreux projets en vue de développer ce secteur :

- la zone artisanale, projet réalisé en partenariat avec la Métropole,
- la résidence autonomie et le centre médical,
- la zone d'entreprises en continuité du centre médical, qui comprend notamment l'Institut de médecine de Cassis, les notaires et autres professions libérales.
- la construction de locaux pour le Méhari Club derrière le bâtiment occupé par Moteurs Baudouin.

Il existe encore une disponibilité foncière sur des terrains privés dans le secteur du Brégadan qui permettrait de poursuivre l'ambition économique de la commune.

L'urbanisation de ce secteur sera encadrée par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui devrait être votée dans le cadre de la prochaine modification du PLUi.

La commune souhaite voir se développer comme projet sur ce secteur l'extension du Méhari Club, qui a besoin d'espace supplémentaire dans le cadre de sa stratégie de croissance.

Le deuxième projet que la ville souhaite initier est l'installation d'un centre de logistique.

La saison touristique sur la commune est étendue d'avril à octobre.

L'activité des commerçants est relativement importante sur cette période.

En tant que commune touristique, la majorité de l'activité commerciale se concentre dans le centre-ville et sur le port de Cassis.

Les commerces de bars, brasseries, snacks et restauration reçoivent donc chaque matin des livraisons importantes.

Cela entraîne au sein du centre-ville des nuisances importantes :

- pollution par les émissions des différents véhicules
- pollution visuelle
- congestion et encombrement du centre-ville

La ville s'est effectivement dotée d'arrêtés de stationnement et de circulation pour les livraisons. Toutefois, cela n'est pas suffisant et il convient d'aller plus loin dans la régulation.

C'est au regard de cette problématique que la commune a commencé à s'intéresser à la problématique du dernier kilomètre.

La logistique du dernier kilomètre représente la dernière étape du processus de livraison des commandes.

Cette étape joue un rôle décisif dans le bon déroulement de la chaîne de livraison.

Pour organiser et optimiser les flux de livraisons, la ville va examiner donc la faisabilité de créer un espace logistique sur le secteur du Brégadan.



Ce projet permettrait de préserver l'image de la ville et de pacifier les espaces publics, le but étant d'arriver à une piétonisation quasi complète du centre-ville et du port de Cassis.

C'est un projet complexe, ambitieux à monter, car ce type de structure s'implante aujourd'hui plutôt dans les grandes villes, où le flux de livraison est très important.

Il n'existe pas aujourd'hui de projet similaire au sein de commune de la taille de Cassis.

Des études sont donc en cours afin d'examiner la faisabilité technique et économique de ce projet.

Les accès au secteur du Brégadan devront également être renforcés.

Nous sommes sur un équilibre économique très fin. En effet, toute rupture de charge aura un impact financier sur le coût de livraison.

C'est pourquoi, il convient de démontrer l'intérêt économique pour des transporteurs d'utiliser une plateforme en entrée ville.

Ces études devraient être menées sur l'année 2023, la commune disposera de plus d'éléments à la fin de l'année prochaine sur ce projet.



APPLICATION DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi) DEPUIS LE MOIS DE MAI

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est un document destiné à adapter la réglementation nationale de la publicité, des enseignes et des pré-enseignes sur le domaine public ou privé, aux spécificités du territoire en adoptant des dispositions plus restrictives que cette dernière.

Il assure un équilibre entre la protection du cadre de vie et des paysages d'une part, et le droit à l'expression et à la diffusion d'informations d'autre part.



CHARTRE DES TERRASSES

En lien avec l'Architecte des Bâtiments de France, la commune a sollicité le département des Bouches-du-Rhône afin qu'une charte des terrasses soit créée pour mieux encadrer l'aménagement de ces dernières.

Cette charte devrait être constituée en deux volets, le type de structure autorisée d'une part et d'autre part les équipements souhaités sur les terrasses. L'étude sera lancée par le département en 2023.

DE NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS SUR LES PLAGES DE LA GRANDE MER ET DU BESTOUAN

La gestion des plages et des activités privées commerciales qui y sont autorisées sont régies par les articles R2124-13 du CG3P. Par arrêté préfectoral en date du 13 janvier 2011, la commune s'est vu attribuer la concession des plages pour 12 ans.

Elle avait attribué par la suite des lots de plage pour une durée également de 12 ans

Ces deux procédures devaient être relancées avant la saison 2023.

La commune a donc effectué les différentes démarches auprès des services de l'Etat pour obtenir à nouveau la concession des plages du Bestouan et de la Grande Mer pour une période de 12 ans.

Les services de l'Etat ont répondu favorablement à cette demande et après une instruction du dossier, un arrêté de concession a été délivré à la commune.

Parallèlement, la commune a relancé la procédure de délégation de service public, des nouveaux établissements de plage seront installés dès la saison prochaine.

L'occupation de chacun des établissements a été diminué, leur architecture a été améliorée et les équipements seront également plus qualitatifs.



VIE ÉCONOMIQUE



Un nouvel établissement de plage, « Le Comptoir de la plage » à la Grande Mer : ouverture prévue mi-avril 2023 !

INTERVIEW DE THOMAS GOUVERNET

Quel est votre parcours ?

Mes grands-parents se sont installés à Cassis en 1957. Mon père était médecin à Marseille, il faisait partie du cercle nautique de Cassis, il était le parrain de Sébastien d'Orso, et nous passions nos vacances et nos weekends à Cassis.

Adulte, j'ai passé une licence de droit, et en même temps j'ai fait une école hôtelière. Je savais déjà que ce qui était à la base un job d'été allait devenir mon métier !

Je suis parti à St Tropez où j'ai été directeur de la plage de Ramatuelle «New Largo» pendant 5 ans. J'ai beaucoup appris, j'ai beaucoup aimé.

Je suis revenu à Marseille pour me rapprocher de ma famille, et j'ai eu un établissement, "Le Comptoir Marseillais", près des plages du Prado, que j'ai gardé pendant 12 ans.

J'ai candidaté à la DSP des plages de Cassis car je voulais revenir sur une activité saisonnière et à mes racines sans pour autant m'éloigner trop de Marseille. Cassis m'a donc paru assez évident ! A 50 ans, c'est une nouvelle tranche de vie qui commence !

Le cahier des charges des plages était très contraint, un véritable challenge ! Ça m'a donné un cadre. J'ai respecté le cadre tout en essayant d'être inventif, de coller aux besoins et aux demandes des Cassidens.



Le comptoir de la plage : quid de l'ambiance, de l'agencement et de la carte ? L'endroit sera convivial, familial, ouvert et haut de gamme !

L'esprit, c'est de proposer des matelas (70) directement sur la plage, contrairement au projet précédent. Une petite restauration le midi (poissons grillés, salades) sera proposée ainsi qu'une restauration sur les matelas, un snacking à emporter, et surtout un comptoir carré central au bout pour profiter de la vue, un peu dans l'esprit de ce qui se fait dans les îles ! Le soir, des apéros/tapas en demi-saison et une restauration assise, en plus, en haute-saison.

Nous fermerons la partie matelas assez tard le soir pour profiter de l'apéro sur les matelas.

C'est un projet ambitieux, mais en même temps je reste dans une vraie humilité ; notre métier est devenu très compliqué depuis la crise COVID au niveau du recrutement. Et quand on veut de la qualité, il faut un véritable savoir-faire ! On montera crescendo... Niveau cuisine, la priorité ce sont des produits de saison et des produits locaux. Si on veut faire du frais, il ne faut pas de transport ! Une carte réduite, changeante avec quelques plats « signature », comme les gnocchis au figatelli ou la salade de poutargue, plats qui sont depuis 17 ans à ma carte ! Pour les vins, du local bien entendu !

Je suis un épicurien, j'aime la bonne nourriture et j'aime changer de tendance.

J'aimerais aussi le matin dégager un espace pour des cours de yoga, de stretching avec à l'issue un petit déjeuner énergisant. Bref, j'ai plein d'envies, plein d'idées, je vais m'imprégner du lieu au quotidien et je vais me laisser guider !!!



DES NOUVEAUTÉS AU GRAND LARGE ET AU BESTOUAN



LE BESTOUAN :
Pour cette nouvelle saison qui commence au printemps nous n'aurons plus qu'une seule structure au lieu des 2 que vous avez connues, et de plein-pieds ! ce sera plus convivial et cela prendra moins de place sur la plage ; pour nous c'est aussi beaucoup plus simple à gérer, plus pratique, plus rapide. »

LE GRAND LARGE :
Exploitant ce même lot depuis 1988, nous nous sommes efforcés depuis plus de 30 ans d'améliorer chaque année notre offre plage tant au niveau des infrastructures que des services et prestations proposées. Avec ce renouvellement, nous allons nous efforcer de maintenir ce niveau d'exigence avec une nouvelle décoration où le bois sera mis à l'honneur, de nouveaux services et toujours une carte servant uniquement des produits frais et de qualité. »

DIMITRI DROISNEAU CONSACRÉ EN 2022!

Après avoir décroché une seconde étoile en 2014, puis en mars 2022 la troisième étoile Michelin pour son restaurant La Villa Madie, à Cassis, **Dimitri Droisneau a été élu chef de l'année 2022** par ses pairs. Ce trophée résulte du vote des professionnels cités dans le guide Michelin, à l'appel du magazine le Chef, pour ceux qui auront "le mieux représenté la profession durant l'année 2022". Formé chez Michel Canet à Alençon, c'est à Paris que **Dimitri Droisneau**, Normand d'origine, fera une rencontre marquante après plusieurs grandes Maisons comme le Bristol, Lucas Carton ou la Tour d'Argent : celle du talentueux Chef Bernard Pacaud qui lui transmettra son amour des produits, sa rigueur dans l'exécution et enfin l'humilité.

Une consécration pour son épouse Marielle et lui-même, et un immense honneur pour Cassis et pour nous, les Cassidens, d'avoir ce chef extraordinaire et cet homme passionné par notre territoire, très investi dans le monde associatif cassidain et qui a marqué l'édition 2022 du Téléthon de son empreinte !

Un immense BRAVO, et MERCI encore Dimitri et Marielle Droisneau !



TOURISME



UNE COMMUNICATION QUALITATIVE

En 2022, l'office de tourisme a poursuivi sa stratégie de reconquête, en misant sur une communication qualitative, en adéquation avec les nouvelles motivations des voyageurs: PARTIR PLUS SOUVENT, MOINS LOIN, ET PRIVILÉGIER L'ÉVASION NATURE, LES RENCONTRES ET L'ART DE VIVRE.



QUELQUES EXEMPLES DE CAMPAGNES DE COMMUNICATION MENÉES EN 2022 :

● Dans la presse française.
Objectif : attirer une clientèle en courts et moyens séjours en avant et arrière-saison et également, valoriser nos activités et nos animations estivales, pour augmenter la durée des séjours en juin et juillet
Cibles : Ile de France et Auvergne Rhône Alpes avec des parutions dans les pages «locales» du Figaro magazine et sur Marie-Claire maison.

● Dans la presse européenne.
Cibles : Belgique et Suisse avec des parutions en juin dans Paris-Match Belgique et Elle déco Belgique et en octobre sur Paris-Match Suisse



Le tourisme doit prendre un autre visage, il doit être mieux maîtrisé collectivement.

Il doit se décliner aux 4 saisons pour éviter des flux trop importants en saison estivale.

Il doit conjuguer de façon optimale les emplois, la croissance de l'activité économique, indispensable à nos commerçants, nos hôteliers, nos restaurateurs, tout en maîtrisant les impacts négatifs d'une fréquentation trop importante sur une offre que nous souhaitons garder vraie, authentique et exceptionnelle.

L'OBJECTIF : PASSER D'UNE LOGIQUE DE CONQUÊTE À UNE LOGIQUE DE PRÉSERVATION.

Le schéma du développement du tourisme, c'est le projet d'un territoire, c'est partager, c'est préserver, c'est s'assurer que nous faisons tout pour sécuriser sur le long terme ce qui fait la force et la valeur ajoutée de notre destination en général, et de Cassis, en particulier.

C'est s'engager vers des démarches plus écologiques, plus responsables.



QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON À L'OFFICE DE TOURISME (OT)

L'année 2022 a été marquée par un retour des clientèles européennes notamment anglaises, allemandes, suisses, hollandaises et belges, et d'une clientèle lointaine, les américains.

- Fréquentation de l'OT sur le Port : **74 070 VISITEURS** sur la période de mai à septembre. **48 % DE VISITEURS ÉTRANGERS EN SEPTEMBRE.**
- Top 5 des nationalités des visiteurs à l'OT : **anglaise, allemande, suisse, belge et américaine.**



L'OFFRE D'HÉBERGEMENT ÉVOLUE À CASSIS :

● **LE CŒUR DE CASSIS :** Après 18 mois de travaux, l'ex Grand Jardin 2* a rouvert ses portes au printemps 2022, totalement repensé : une nouvelle terrasse en rooftop avec vue sur le château et les toits du village, un ascenseur, un espace bien être avec bassin de détente et des chambres totalement relookées dont certaines avec balcon.

Un engagement constant du Groupe Canaille à Cassis, récompensé par une 3^{ème} étoile pour cet établissement.

Le Cœur de Cassis 3*** rejoint ainsi nos « nouveaux » 3* : Le Maguy, le Jardin d'Emile, sans oublier nos hôtels 3* historiques : les jardins de Cassis, le Mahogany, la Rade et le Royal Cottage.

● **QUANT AUX ROCHES BLANCHES****,** l'établissement a poursuivi le développement de ses espaces extérieurs, avec cette vue si exceptionnelle sur le port et Canaille, et ouvert de nouveaux lieux, accessibles à tous, pour une pause gourmande, un cocktail, ou encore une partie de pétanque.

● **C'EST COURANT 2024, QUE NOUS DÉCOUVRIRONS LE NOUVEL HÔTEL LIAUTAUD. UN MAGNIFIQUE PROJET !**



L'OFFRE 2 = 3 RECONDUITE EN PARTENARIAT AVEC LES HÔTELIERS DE CASSIS :

Les Cassidens qui reçoivent des amis ou de la famille, peuvent leur offrir 3 nuits d'hôtels pour le prix de 2.

Cette offre destinée à favoriser la fréquentation de nos hôtels hors saison est disponible jusqu'au 7 avril et concerne les nuits de dimanche à jeudi.

Elle s'accompagne de réductions et avantages chez les prestataires Cassidains et à l'OT...

Réservation : www.ot-cassis.com

NOUVEAUTÉ DE LA SAISON 2022 DE NOUVELLES VISITES GUIDÉES MISES EN PLACE EN PARTENARIAT AVEC LE MÉHARI CLUB CASSIS

Engagé dans la préservation du patrimoine Citroën depuis 40 ans (label Entreprise du Patrimoine Vivant) le Méhari club de Cassis développe une politique durable, en assurant la transmission des savoir-faire artisanaux et industriels, autour des outillages historiques de la marque, pour allier tradition et innovation. C'est ainsi que le 2CV Méhari Club a conçu l'Eden, la seule Méhari électrique.

Des visites guidées de l'entreprise et des ateliers, ont été mises en place les mercredis, de mai à octobre. Cette visite permet de découvrir l'histoire de cette entreprise emblématique au destin si lié à la ville de Cassis. Ayant connu un franc succès, les visites se poursuivent en 2023.



CULTURE ET ANIMATIONS, DES PILIERS DE L'ART DE VIVRE À CASSIS

La municipalité a conservé l'ensemble des manifestations afin de maintenir un planning, un accès culturel et un programme d'animations pour tous. Des rendez-vous chers aux Cassidens.

RETOUR EN IMAGES SUR LES MANIFESTATIONS CULTURELLES ET LES ANIMATIONS QUI ONT PONCTUÉ NOTRE ANNÉE...



SANS OUBLIER LES ANIMATIONS ET EXPOSITIONS PROPOSÉES PAR LE MUSÉE, LA BIBLIOTHÈQUE, L'ENSEMBLE DU SERVICE CULTUREL DE LA VILLE ET LES ASSOCIATIONS CASSIDAINES.

ZOOM SUR



EXPOSITION CONFÉRENCE GROTTES COSQUER (AVRIL / OCTOBRE)

D'avril à octobre, vous avez pu découvrir, sur les grilles de l'hôtel de ville, 14 photos d'Henri Cosquer permettant de retracer le parcours de l'explorateur et la découverte de la grotte.

Une conférence qui a attiré plus de 200 personnes a été organisée par la ville et a été animée par des personnages de renom : Henri Cosquer, Thierry Felix, Alain Dalis et Laurent Delbos, tous ayant participé à la reproduction de la grotte Cosquer à la Villa Méditerranée.

Pour tous ceux qui n'ont pas eu la chance de voir l'exposition, elle est installée de façon permanente à la MEVA depuis décembre 2022.



EXPOSITION METAMORPHOSES DU COLLECTIF VOST 12 AU 22 MAI 2022

Pendant le confinement, le collectif VOST composé de 6 jeunes photographes, s'est installé en résidence à Cassis.

De cette expérience, tournée vers l'homme et sa nature environnante, est née une série de photos, de vidéos et d'enregistrements sonores qui proposent une redécouverte du territoire cassidain. Ils ont travaillé avec des pêcheurs, des viticulteurs, des tailleurs de pierre.

Cette exposition a accueilli plus de 1000 visiteurs et 12 classes allant du CP au CM2 qui ont eu le plaisir d'échanger avec les artistes sur leur travail, la nature et notre patrimoine.



CASSIS EN SCÈNE LES 19, 20 ET 21 JUILLET 2022

Cet été, le festival Cassis en scène a rassemblé près de 3000 spectateurs pour une série de concerts exceptionnels au pied du château et du Cap Canaille. Patrick Bruel, Earth Wind & Fire, Axel Bauer et Benabar nous ont fait chanter et danser au bord de l'eau, dans une ambiance et dans un cadre extraordinaire.



CASSIS, PLUS SPORTIVE QUE JAMAIS

Le sport à Cassis c'est 1400 licenciés qui pratiquent une activité physique et plus de 25 associations sportives qui permettent aux jeunes et aux adultes de développer leurs capacités physiques et d'entretenir un lien social.

La Direction des sports de la Ville de Cassis regroupe les clubs qui vous représentent, elle organise la répartition des créneaux et du budget alloués par la ville.

Elle organise également les colonies, stages multi-activités et sportifs, la voile et bien d'autres activités tout au long de l'année.

La mairie de Cassis est engagée auprès de vous, pour vous soutenir dans la pratique de votre sport de compétition ou de loisir, et développe activement le «Sport santé et bien-être».

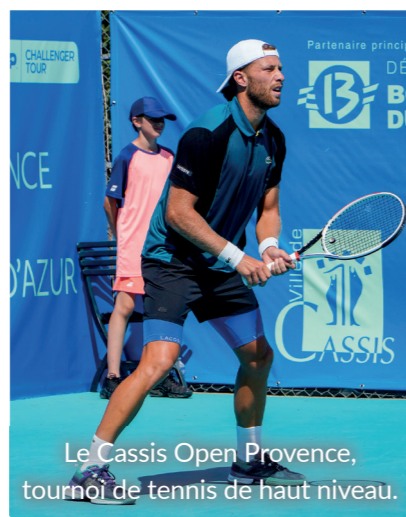
Merci à tous ceux qui font que le mouvement sportif de Cassis puisse vivre.

Dirigeants, bénévoles, parents, vous qui donnez sans compter de votre temps pour le bien-être de chacun et chacune.

VIVE LE SPORT !



Course Marseille Cassis 20 km, grande classique internationale classée dans le top 50 des courses mondiales.



Le Cassis Open Provence, tournoi de tennis de haut niveau.

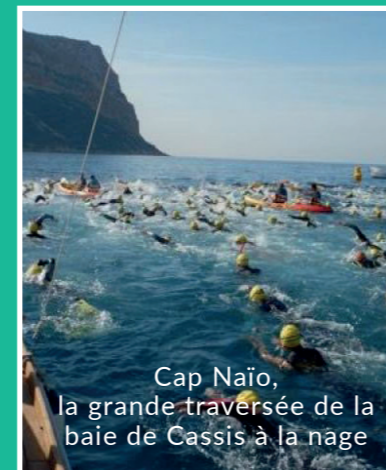
MAIS AUSSI LES TOURNOIS ET CONCOURS DE PÉTANQUE ET BIEN D'AUTRES ÉPREUVES REMARQUABLES...



La Cassis Race, une des plus importantes régates d'aviron de mer



Sardines Titus Triathlon, l'incontournable rendez-vous des triathlètes



Cap Naïo, la grande traversée de la baie de Cassis à la nage



Les traditionnelles joutes nautiques

À NOTER L'AN PASSÉ :

LE XV DE FRANCE S'EST ENTRAÎNÉ SUR NOTRE STADE DU PIGNIER JEAN TIGANA, APRÈS AVOIR PASSÉ QUELQUES SEMAINES EN RÉSIDENCE À CASSIS !



UN TRÈS GRAND HONNEUR ET UN TRÈS GRAND PLAISIR POUR NOTRE MAIRE DANIELLE MILON ET POUR TOUS LES SPORTIFS CASSIDENS !

FÉLICITATIONS À LA PERFORMANTE ÉQUIPE DU HANDBALL SPORTING CASSIS-CARNOUX-ROQUEFORT-LA-BÉDOULE (HBSCCRB), FINALISTE DE LA COUPE DE FRANCE DÉPARTEMENTALE MASCULINE À BERCY



MERCI DE NOUS AVOIR FAIT VIVRE CETTE BELLE AVENTURE ! BRAVO !



LES PROJETS 2023

Parce que le sport constitue un facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement, la municipalité n'a de cesse de renforcer son action auprès de tous les cassidens, en développant de nombreux projets tels que le Projet Sport Santé ou en aménageant de nouvelles installations sportives.

LE PROJET SPORT SANTÉ

La direction des sports en collaboration avec les associations sportives de Cassis telles que le Rugby, le basket, le hand-ball, l'aviron, la danse, l'école de voile, développent des activités dédiées au sport santé et bien-être ainsi qu'au sport adapté.

L'objectif étant d'améliorer l'état de santé de la population en favorisant, au quotidien, l'activité physique et sportive de chacun, avec ou sans pathologie, à tous les moments de la vie.



LA CRÉATION D'UN PARCOURS DE SANTÉ AU PARC RÉGIS VIDAL

Le projet prévoit l'implantation d'une aire de modules de type « fitness ».

LA CRÉATION D'UN 3^{ème} COURT DE PADEL AU TENNIS SPORTING CLUB DES GORQUETTES

FOCUS

Une équipe des sports impliquée, au service des Cassidens :

- École de voile
- Espace jeunes
- Stages sportifs pendant les vacances scolaires
- Colonies de vacances été / hiver
- Nombreuses activités organisées pour nos petits Cassidens : olympiades, cross...
- Classe de mer
- Patinoire...

ENFANCE PETITE ENFANCE

Encore et toujours des projets ambitieux pour accompagner nos jeunes cassidains dans la construction de leur avenir, leur permettre de construire les outils pour préserver leur planète, encourager et aiguiser leur curiosité !



L'ÉCOLE BILINGUE

L'école Leriche Mistral s'est engagée l'an dernier dans un ambitieux projet d'école bilingue, sur proposition Monsieur le Directeur Académique.

Le Ministère de l'Éducation ayant validé ce projet, notre école est officiellement école bilingue (anglais/français) maintenant.

Par ailleurs, la ville appuie ce projet en engageant notre centre aéré dans le projet national «Accueil Langue» et soutien donc concrètement, au travers des activités proposées aux enfants, ce projet de plurilinguisme initié, il y a plusieurs années déjà par l'école maternelle Cap Canaille. Ainsi, toute la cohérence possible est mise en place afin que ce projet trouve toute l'ampleur qu'il mérite.

LE PROJET "ZÉRO GASPI"

Il s'agit d'une initiative collaborative de l'IFWC (International Food Waste Coalition) et de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Elle vise à réduire les pertes et gaspillage alimentaires en éduquant les élèves et les aidant à agir efficacement contre le gaspillage, et en associant l'ensemble des acteurs de la restauration scolaire pour agir et retrouver la valeur de la nourriture.

Dans notre groupe scolaire public, les enseignants se sont tous engagés dans le projet, avec le personnel de la ville et notre prestataire Sogérés.

Assiette unique, prises de mesure des déchets en cuisine et dans le restaurant scolaire, mise en place d'un compost pour notre jardin collaboratif... Notre projet est ambitieux et la motivation de tous les acteurs est sans faille !



LE FESTIVAL DU CIRQUE

Le Festival des arts de la rue et du cirque, Tes Cap Canaille a investi les places de Cassis pour la 2^{ème} année consécutive.

En parallèle, des stages de cirque d'une semaine ont été proposés aux enfants de l'école Leriche Mistral (Classes de CP et CE1), de la maternelle Cap Canaille (toutes les classes) et à tous les enfants de la crèche, stages animés par le Cirque Pouce.

L'association «Le Syndicat des Mômes» a proposé des ateliers aux enfants du centre aéré.

Et le samedi 22 octobre, cette association a présenté un magnifique spectacle puis animé des ateliers où le jeune public a pu se mettre, le temps d'un après-midi, dans la peau d'un équilibriste, d'un jongleur ou encore d'un marionnettiste ! Le tout se terminant par un bal où petits et grands ont dansé dans une belle ambiance de fête !



EN 2023

LE GMJC

Un nouveau Conseil Municipal des jeunes sera élu le 24 janvier. Parmi nos jeunes cassidains, du CE2 à la classe de 5^{ème}, certains se sont portés candidats et ont fait campagne. Le scrutin permettra à 16 d'entre eux, 8 filles et 8 garçons, d'entamer, au côté de Madame le Maire et de son équipe, un mandat de 3 ans.

Nul doute qu'ils proposeront des projets intéressants qu'il leur faudra mener à bien.

C'est ainsi, aussi, que la ville de Cassis forme les citoyens sur son territoire.

SOLIDARITÉ



2022, UNE ANNÉE RICHE EN NOUVEAUTÉS

EN 2022, LE CCAS A MIS LE CAP SUR L'OPTIMISATION ET LA QUALITÉ DES SERVICES RENDUS



INITIATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS : UN ATELIER PERCUTANT ET EFFICACE

En partenariat avec l'ASEPT (Association de Santé d'Education et Prévention sur les Territoires), le Pôle seniors du CCAS a proposé un atelier gratuit sur quatre séances.

SON OBJECTIF :

Inculquer les bons réflexes face à des victimes en situation d'urgence. Une approche du secourisme avec plusieurs thèmes abordés ainsi que des mises en situation pour l'apprentissage de la PLS (position latérale de sécurité), du massage cardiaque et de l'utilisation du défibrillateur.

Des participants très satisfaits et ravis de cette sensibilisation qui a répondu à leurs attentes !

LA REGAMPADO : NOUVELLE DÉCO, NOUVEAU PATIO!



La salle de restaurant a bénéficié d'un relooking. Le patio ombragé a été aménagé et peut accueillir une vingtaine de personnes. Des déjeuners et diners avec animation musicale ont rencontré un grand succès grâce au groupe «Trio» auprès de la nouvelle clientèle (seniors, membres des associations et personnel de la mairie).

RÉSULTAT :
22% D'AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION AU RESTAURANT SUR L'ANNÉE 2022 !



L'ACCOMPAGNEMENT POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL : UN SERVICE SUR MESURE

Les travailleurs sociaux du C.C.A.S. ont pu accueillir et accompagner les personnes dans leurs démarches d'accès à un logement social.
+ de 270 rendez-vous sur l'année.

RÉSULTAT : 21 LOGEMENTS ATTRIBUÉS SUR LE PROGRAMME DES CARRIERS (2^{ÈME} TRANCHE), APRÈS PASSAGE EN COMMISSION !



LE PORTAGE DE REPAS : UN SERVICE AU TOP!

Nouveau prestataire pour 2022, les bénéficiaires sont très satisfaits des repas livrés qui sont de qualité et du contact chaleureux de Muriel.

RÉSULTAT : LE C.C.A.S. EST PASSÉ DE 550 REPAS PAR MOIS À PLUS DE 750 REPAS LIVRÉS À DOMICILE !



LES FESTIVITÉS DU CCAS : UN OUTIL DE LIEN SOCIAL

Le C.C.A.S. a proposé une pièce de théâtre comique «Le dialogue des Marguerite» ainsi qu'un spectacle cabaret de Noël en décembre.

RÉSULTAT : PLUS DE 350 PERSONNES ONT PU PARTAGER UN MOMENT CONVIVIAL ET FESTIF !

Fort du succès de la mobilisation pour le Téléthon, des usagers de la Recampado, le CCAS en 2022 a organisé trois déjeuners à thème.

RÉSULTAT : 300 EUROS DE DONS ONT PU ÊTRE COLLECTÉS !

“ LA VALEUR TRAVAIL AU COEUR DE NOS PRIORITÉS

BILAN DU FORUM INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION 2022

Il s'est déroulé à Carnoux-en-Provence après deux années de report en raison de la crise sanitaire :

+ de 50 entreprises et centres de formation présents
+ de 600 visiteurs accueillis

Résultats : des participants ravis de se retrouver en présentiel ce qui a permis de recenser + de 118 recrutements potentiels.



PERSPECTIVES 2023

À VOS AGENDAS :

Le Forum Intercommunal de l'Emploi et de la Formation se tiendra à Cassis **le 7 mars 2023.**

Les entreprises de tous secteurs, ayant des besoins en recrutement, se mobilisent pour accueillir et recevoir tous les demandeurs d'emploi intéressés et motivés.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !

SÉCURITÉ

LA POLICE MUNICIPALE EST TOUJOURS À LA POINTE EN MATIÈRE D'ÉQUIPEMENT ET DE PERSONNEL POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DES CASSIDENS :



8 caméras piétons pour assurer la protection des agents et des administrés lors des interpellations.



Sécurité routière : 1 nouveau laser pour mesurer la vitesse des automobilistes.



Renouvellement du parc automobile pour remplacer des véhicules vieillissants et moins adaptés.



8 caméras de vidéoprotection implantées dans Cassis.



De nouvelles armes : 2 tasers PIE

ET AUSSI...

- Un policier municipal supplémentaire sera recruté.
- Un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) missionné pour la vérification du stationnement payant.
- 2 saisonniers supplémentaires soit 12 agents en renfort de l'effectif annuel.

LES INTERVENTIONS EN CHIFFRES : POLICE SECOURS :

- 127 arrestations (cambriolages, vols, violences, refus d'obtempérer...)
- 178 secours à personnes.
- 36 rétentions de permis (vitesse, alcool et stupéfiants).

CÔTÉ MER :

- 7 suspensions des titres de navigation consécutives à des constatations d'infractions dangereuses.
- 33 secours en mer



En 2023, l'effectif de la police municipale comptera 23 policiers et un nouvel agent renforcera le personnel de l'accueil qui se voit en charge d'un nouveau service à la personne, la mission d'état du recueil des demandes de titres d'identité.

ET CASSIS DISPOSE DE 290 CAMÉRAS DE SURVEILLANCE.

ZOOM SUR

FORMATION RÉUSSIE POUR UN POLICIER MUNICIPAL

Un policier municipal a réussi la formation de moniteur de tir, qui vient compléter sa formation initiale de moniteur MBTPI (Moniteur en Bâton et Technique Professionnelle d'Intervention).

Les formations d'entraînements obligatoires que doivent faire les policiers municipaux chaque année, se font désormais en interne, par un moniteur qui possède une parfaite maîtrise du terrain.

Une économie substantielle pour la commune !



VOS DEMANDES DE PIÈCES D'IDENTITÉ À NOUVEAU À CASSIS

Avec la numérisation des documents administratifs des pièces d'identité (CNI et passeports) en 2017, et sur décision préfectorale, la ville de Cassis, comme de nombreuses communes, n'a plus été en mesure de recevoir les demandes de papiers d'identité.

Après plusieurs requêtes et grâce à la ténacité de notre maire, la Préfecture a consenti à doter la ville d'un dispositif de recueil des documents administratifs. Depuis ce début d'année vous pouvez prendre rendez-vous et faire vos demandes de papiers d'identité à la police municipale.



DES GILETS PARE-BALLES POUR L'UKRAINE

A l'occasion du renouvellement d'une partie des gilets pare-balles de la police de Cassis, la municipalité a fait don de 8 anciens équipements toujours en bon état mais ayant atteint la limite légale d'utilisation.



PETIT RAPPEL

LE STATIONNEMENT SUR L'AVENUE V. HUGO N'EST PLUS TOLÉRÉ POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ ET DE PRÉSERVATION DE LA VOIRIE.

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE DE CASSIS, ÉTÉ COMME HIVER SUR LE TERRAIN...

Après deux années d'intenses activités dues prioritairement à la Covid 19, notre RCSC CASSIS en a profité pour étoffer ses effectifs qui comptent aujourd'hui 25 bénévoles ; bénévoles qui développent de multiples compétences avec notamment des cadres qui outre ceux arrivés avec une formation de Sapeur-Pompier, d'autres, de part leurs activités professionnelles, sont spécialisés dans le nautisme, l'Énergie électrique, l'élagage, etc.

Si cette saison estivale s'est révélée plus ou moins calme sur notre région au niveau des feux de forêts avec des épisodes de Mistral peu fréquents, les activités n'ont point manqué.

Le travail d'anticipation, de prévention et de préparation pour accueillir au mieux les visiteurs lors de manifestations lourdes (concerts, feux d'artifices) nécessitent l'action conjuguée inter services de la commune, des services de l'État et de notre RCSC.



Les changements climatiques demandent également une surveillance particulière puisque des phénomènes violents peuvent surgir et entraîner parfois la perte de vies humaines.

C'est pour cela que nous observons aujourd'hui les prévisions météo à la loupe. Entraînements, entretien des matériels, formations, anticipations, solidarité, convivialité, Equipements de Protection Individuels, compétences, confiances des autorités.

Voilà comment en 10 ans la RCSC de Cassis s'est fait reconnaître dans le trio d'excellence sur notre territoire national.

TRAVAUX QUALITÉ DE VIE

Pour un Cassis toujours plus beau, toujours plus accueillant, la municipalité poursuit avec ferveur son programme d'embellissement et de mise aux normes tout en préservant l'authenticité de notre patrimoine.

EN 2022



L'HISTORIQUE COUR CALADÉE DE LA MAIRIE A ÉTÉ SUPERBEMENT RESTAURÉE

Ces travaux supervisés par la DRAC et l'architecte des Bâtiments de France, ont rendu tout son éclat à la splendide cour d'honneur de notre Hôtel de ville.

En effet, l'ancienne caladée était polie par l'usure du temps, le ruissellement des eaux de pluie, déformé par son utilisation et se trouvait dans un état préoccupant. Le résultat de cet ouvrage minutieux, précis et difficile est absolument remarquable !

Ces travaux ont été financés par la ville avec une subvention du conseil Départemental de 30 768€, soit 33% du prix total ainsi que l'aide de la DRAC.



LE CENTRE D'ACTION COMMUNALE (LE CAC) A ÉTÉ REBAPTISÉ «CAC JULIEN FENECH»

Julien Fenech était un grand monsieur, adjoint au sport de la ville de Cassis de 1971 à 1995 et figure du monde associatif cassidain.

Il était un exemple, tant pour son parcours professionnel et familial que sportif...

Il nous tenait à cœur de lui rendre hommage en attribuant son nom au CAC dont il contribua à la création pendant son mandat d'adjoint.



L'ÉLÉGANTE AVENUE DE PROVENCE, UNE DES PRINCIPALES VOIES D'ACCÈS AU CENTRE-VILLE, A RETROUVÉ TOUTE SA SPLENDEUR.

Tout comme l'avenue Jules Ferry en 2021, l'avenue de Provence s'est refait une beauté, avec notamment, sa toute nouvelle chaussée en enrobé noir scintillant de mille feux.

Elle s'est dotée également d'un cheminement piéton continu en enrobé ocre, aux normes PMR, à partir du domaine de Bagnol.

Le mur a été démolit et reconstruit, plus large, il est absolument sublime.

10 places de stationnement ont été créées, un nouvel éclairage public a remplacé les vieilles lanternes, les réseaux ENEDIS et TELECOM ont été enfouis et des espaces verts ont été aménagés dans les belles jardinières.

Le coût de l'opération s'élève à 900 000 euros et a été financé par la Métropole Aix-Marseille-Provence !

LES PROJETS 2023

MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE «LA SOUBEYRANE»

La maison de retraite publique dispose actuellement de 47 lits. Le projet concerne son extension avec l'objectif de créer 15 chambres dont une à deux lits, représentant au total 16 nouveaux lits.

Le projet consiste également à étendre la maison de retraite sur le foncier mitoyen qui était anciennement un garage.

Le nouveau bâtiment sera en R+3 sur sous-sol (un rez-de-chaussée appelé «bas» surmonté d'un rez-de-chaussée appelé «haut», traité comme un entresol, plus 2 niveaux de chambre). 6 nouvelles chambres pourront ainsi être créées.

Par ailleurs, le projet prévoit la réhabilitation du bâtiment existant.

Création, au niveau du R+3, de 9 chambres en adaptant le dernier niveau qui est aujourd'hui inoccupé.

L'ensemble des chambres et des locaux de l'établissement sera également rénové.

Le chantier se déroulera en 4 phases et pourra, notamment pour les phases 1 et 2, être générateur de nuisances au niveau de la circulation sur l'avenue du Docteur Emmanuel Agostini.



La décomposition en plusieurs phases du chantier a été rendue nécessaire afin d'impacter le moins possible la circulation. La première phase a débuté au mois de novembre 2022 et aura une durée de 12 mois. Cette phase sera consacrée à la création du nouveau bâtiment de la maison de retraite sur le foncier mitoyen.

La deuxième phase débutera en fin d'année 2023 et devrait se terminer en juillet 2024.

Cette phase a pour objet la réhabilitation du 3ème étage pour la création des 9 chambres et des travaux de reprise de toiture.

La troisième et la quatrième phases ont pour objet la réhabilitation du R+1 et R+2 du bâtiment actuel.

La fin du chantier est prévue pour le début du deuxième trimestre 2025.

Pour faciliter la réalisation des travaux, le linéaire de trottoir situé au droit de l'établissement sera occupé par les différentes entreprises qui auront en charge la réalisation des travaux.

ET AUSSI...

- Poursuite de la mise aux norme Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité programmée) des bâtiments publics
- Poursuite des travaux d'amélioration énergétique des bâtiments propriété de la commune
- Poursuite de l'installation des nouvelles plaques de rues
- Etanchéité de la toiture de l'usine des moteurs Baudoin
- Réfection de la toiture de nombreux bâtiments : CAC, immeuble du Four banal, école maternelle publique, cantine de l'école publique...
- Arrêt minute de la rue de l'Arène
- Création d'un rond-point au niveau de la résidence du Messuguet.
- Réfection des trottoirs de Port-Miou

EN COURS D'ÉTUDE À LA MÉTROPOLE ET AU DÉPARTEMENT :

- Création d'un trottoir le long de l'avenue Foch, avec la mise en place de passages piétons, de pistes cyclables.
- Création d'un rond-point, au garage de Provence.

Ces travaux seront financés par la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône.

FINANCES

**LE MOT
D'ORDRE LIÉ
AU CONTEXTE :
PRUDENCE !**

UN CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL QUI INCITE À LA PRUDENCE

- L'année 2022 a débuté avec le conflit Ukrainien et un contexte inflationniste incompatibles avec des prévisions budgétaires pérennes tant au niveau de l'Etat qu'à fortiori au niveau des collectivités locales.
- La hausse brutale des prix de l'énergie constitue une charge nouvelle pour le budget de la ville déjà lourdement impacté des suites de la crise sanitaire, ces hausses de coûts touchent l'ensemble des postes de dépenses de manière indirecte (transports, produits manufacturés ou alimentaires).
- Dans ce contexte, un plan exceptionnel et immédiat d'économies d'énergie est rendu nécessaire (relamping en LED des bâtiments publics, détecteurs de présence, chauffage limité à 19°, restriction de l'éclairage public et pose d'économiseurs d'eau).
- A l'inflation, s'ajoute, la revalorisation de 3.50% du point d'indice des agents municipaux, mesure gouvernementale, qui se traduit par une augmentation de plus de 130 000 euros de la masse salariale sur six mois.



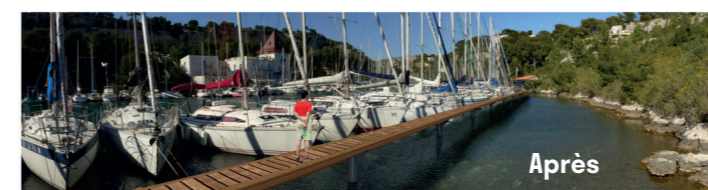
CASSIS, COMMUNE ATTRACTIVE !

Pendant, l'attractivité de la Commune est cette année encore non démentie avec une excellente recette réalisée pour la taxe de séjour et la forte progression des produits de droit de mutation à titre onéreux (DMTO), la hausse des taux d'intérêt pourrait toutefois, faire ralentir cette recette sur les prochains exercices.



UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT À LA HAUTEUR !

- En investissement, nous poursuivons notre programme de rénovation du parc immobilier de la ville avec un accent particulier concernant le renforcement des performances énergétiques. La rénovation thermique permet de moderniser les infrastructures publiques, d'améliorer leur confort et de réaliser des économies de fonctionnement en termes de charges. Seront notamment concernés plusieurs réfections de toiture avec isolation et le remplacement de la quasi-totalité des ouvrants des locaux du site du Technoparc du Brégadan occupés par la société Moteurs BAUDOUIN, notre locataire.
- Un autre programme pluriannuel concerne l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), ce dispositif impose que tous les établissements recevant du public soient accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nos différents bâtiments seront progressivement mis aux normes.
- La réhabilitation du site de la calanque de Port Miou se poursuit. Après la réhabilitation complète du château c'est le plan d'eau qui va être totalement réaménagé, une subvention de 1.2M€ nous a été attribuée par l'Etat au titre du plan tourisme.



CASSIS, VILLE PILOTE DU TRÉSOR PUBLIC

Nous avons reçu récemment un tableau relatif à l'indice de pilotage comptable (IPC) qui reflète la qualité comptable de la commune de CASSIS à travers 21 items étudiés à partir du compte de gestion 2021.

La présentation de la synthèse sur la qualité des comptes s'appuie sur un document écrit remis préalablement à l'ordonnateur. Elle porte sur la régularité, la sincérité et la transparence des comptes de l'exercice.

Ainsi on peut constater que la totalité des 21 items ont été validés, donnant une note générale de 100 sur 100, ce qui est un score parfait !

L'excellente tenue de ces indicateurs témoigne d'un très bon fonctionnement respectif de nos services.

OPTIMISTE, VOLONTAIRE, ATTENTIF...

Pour 2023, sous l'effet de l'inflation, les comptes publics risquent de se dégrader et la ville de Cassis n'échappera pas à cette tendance mais nous restons optimiste, volontaire et surtout très attentif dans notre gestion afin de conserver le service public le plus étendu en même temps qu'une bonne capacité d'investissement.

VIE DE LA MAIRIE

CASSIS, ville solidaire

AIDE À L'UKRAINE

Face à la guerre en UKRAINE, nous nous sommes mobilisés pour accueillir des ressortissants ukrainiens à Cassis et nous avons travaillé aux côtés des services de l'Etat pour faciliter leurs déplacements et leur insertion.

Ainsi à Cassis, deux appartements ont été mis à disposition de familles ukrainiennes nous avons accueilli les enfants dans nos écoles.

Chaque année, en France, des milliers de Gilets Pare-Balles (GPB) sont «déclassés», les rendant inutilisables et voués à la destruction. Un véritable coût financier, environnemental et surtout humain, quand ces mêmes gilets peuvent être récupérés et envoyés en zones de guerre pour sauver des vies ! De ce fait, la municipalité s'est associée à l'association «Gilet Ukraine» et a offert les gilets Pare Balles Déclassés de la Police Municipale. Nous avons également mobilisé les Cassidens pour une collecte de vêtements pour l'Ukraine à la Maison du Bel Âge.



MOTION VOTÉE POUR L'ARMÉNIE AU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE



Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité une motion de soutien au peuple arménien.

En effet en septembre 2022, l'Azerbaïdjan a une nouvelle fois agressé l'Arménie, faisant plus de 200 victimes dont plusieurs civils.

Des crimes de guerre ont été commis à cette occasion par les soldats du dictateur Aliiev.

Human Rights Watch a expertisé une vidéo filmant l'exécution de militaires arméniens désarmés par des militaires azéris.

Jusqu'ici, aucune enquête internationale indépendante n'a été menée.

Les criminels de guerre azéris devront répondre, et le plus tôt sera le mieux, de leurs forfaits devant la justice pénale internationale.

Nous appelons les démocraties à faire preuve de solidarité avec la démocratie arménienne face à la dictature azérie.

Nous appelons l'Union Européenne à prendre ses responsabilités dans ce conflit.

Nous appelons la France à continuer à jouer un rôle moteur pour établir une paix durable et, pour ce faire, dépasser le stade de la diplomatie déclaratoire pour entraîner nos partenaires de l'Union Européenne dans une stratégie ferme, comprenant des sanctions, envers le régime azéri.

CASSIS, ville intelligente

- ▶ Le Wifi gratuit est disponible aujourd'hui autour du port, des espaces culturels et sportifs, sur la place Baragnon et sur la plage de la Grande Mer, ainsi qu'à Port Miou.
- ▶ En 2022, nous avons lancé une application mobile pour informer et partager l'actualité de la commune.
- ▶ Nous avons également implanté 3 bornes d'informations sur les plages du Bestouan et de la Grande Mer.
- ▶ Et en 2023 le nouveau site internet, plus moderne, pratique et interactif sera opérationnel !

CASSIS, ville ambassadrice du Téléthon



Pour la 36^{ème} édition du Téléthon, Cassis était ville ambassadrice avec Dijon, Lorient et Guebwiller.

Quel honneur pour notre village et quelle fierté de porter haut et fort les valeurs de l'AFM-Téléthon, telles que la solidarité, le partage, la générosité...

Toutes ces valeurs humaines que nous ici à Cassis partageons, revendiquons et transmettons !

Cette année, plus que jamais, nous avons tout donné pour cette belle cause qui nous tient tant à cœur.

Deux jours intenses durant lesquels tous nos bénévoles ont été mobilisés pour nous offrir un programme exceptionnel ponctué de toutes sortes de défis, tournois, concours, démonstrations... qui ne nous a laissé aucun moment de répit.

Cassis a été mise à l'honneur par des directs pendant les 30 heures d'émission, pour relever le défi du «Grand Bain», avec un seul objectif : contribuer à faire avancer la recherche !

Aujourd'hui, grâce aux combats menés par l'AFM-Téléthon, la révolution médicale s'accélère et les traitements de thérapie génique se multiplient pour des maladies rares et sauvent la vie d'enfants autrefois condamnés.

Un grand merci à notre formidable équipe de bénévoles, mobilisée autour de leur président Francis JOURDAN et de la coordinatrice de la manifestation, Nadine FAURE BRAC.

Merci à tous les acteurs de cette édition, les pompiers, la gendarmerie et toutes les associations qui se sont pleinement investies: la dynamique équipe du Cassis Rugby Club, les jeunes de Cassis Échecs, notre célèbre Méhari club qui rayonne bien au-delà de nos frontières, notre sympathique Boule de Cassis, nos courageux Intrépides, notre Loulou national, notre dévouée Croix rouge, l'ACBT qui perpétue nos traditions nautiques, le Sporting club de Tennis Padel, le club de football, les CSLN ainsi que tous nos talentueux chanteurs, danseurs sans oublier la présence pour les défis culinaires de Dimitri Droisneau, notre chef 3 étoiles de la Villa Madie, Bravo à tous !



RUBRIQUE DE L'OPPOSITION

«Cassidennes, Cassidens

En cette nouvelle année, vos cinq élus d'opposition s'associent pour vous souhaiter leurs meilleurs vœux pour vous mêmes et pour vos proches. L'année 2023 débute dans la continuité de 2022 avec les incertitudes et les souffrances inhérentes au retour de la guerre en Europe sur le sol d'Ukraine. Plus que jamais, cela appelle chacun à l'humilité, à la responsabilité et au sens de l'intérêt général. C'est dans cet esprit que nous continuerons à oeuvrer à vos côtés pour notre territoire, pour Cassis, pour son patrimoine et sa qualité de vie.

Bertrand Mas-Fraissinet
Sylvie Brunet
Jean-François Favier
Marie Figarella
Jocelyn Boyer»

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Émile DUBUS KALININA
 Léon DOSSETTO
 Benjamin MARIE
 Jade NORMAND
 Romy LEGAIGNEUR
 Manon AZORIN
 Zack BARTALINI
 Victor MIERAL
 Charlie ALBANESE
 Domenico TERMINI HARY
 Cassiana FISHER
 Giulia MELLITI
 Sabrine CILONA CHIBANI
 Dali BRINDEJONC
 Lana GRANDGUILLOTTE PATOU
 Léna BENCHAHED
 Yanis KOUKBI
 Alba BROUSSE
 Charlie NORVEZ
 Mahé TOURRETTE FUZELIER
 Nina BESOIAN
 Emma MARESCA
 Léna BERRITTO ROUSSELLE
 Hector GARNIER
 Alexandre BARTOLINI
 Matteo NICOLAÏ
 Marius FORESTIER REYNAERT
 Jules FORESTIER
 Savannah BEOLOR
 Inès DAGUET
 Olivier TAELS
 Evgeniy PAPLYKA
 Paola GARCIN DEMELA
 Tancredi BOTTERO
 Thiebald THOMAS
 Mylo PEDRAJA
 Antonin LATIL
 Aaron CASTETS CASLARIS
 Giulia CAPEAU
 Lévannah MIGNON



MARIAGES

Christelle BORGETTO et Patrick LELANDAIS
 Céline GARNERO et Tristan KLEIN
 Bertrand MAS-FRAISSINET et Brad SMITH
 Fabienne GUIRAMAND et Christian DE BATTISTA
 Hadir TALBI et Rayane HAMAMA
 Juliette GYLDEN et Hugo LIEUTAUD
 Céline COPPOLA et Camille LEPINE
 Camille PERRIN et Gaëtan COLIN
 Juliette GRAND-DUFAY et Giancarlo FARINA
 Valentine WORMSER et Benjamin CASTRO
 Marie CHEVALLIER et Xavier LOUETTE
 Marilyn CHARPENTIER et Hugues ROY
 Mathilde GABRIEL et Julien SOLARI
 Barbara DUVAL et Guillaume LEPRÊTRE
 Audray ROY-CAMILLE et Vincent DEBRAUWER
 Manon PERRIER et Quentin CORNETTE
 Daphné TALAYRACH et Laurent HAENN
 Marie CASTELLANO et Jean-Christophe CHEVAUX
 Gaëlle FENECH et Gaël FABRE
 Sophie GARNIER et Marc DORAT
 Marie PASCAL et Thomas GARCIA
 Alizée WALHEIM et Christophe SABATER
 Marie BOURDONCLE et Alexandre JEUDY
 Stéphanie MAGNANI et William DESSORS
 Nathalie GUERSON et Jacques DUMEZ
 Laura PENSO et Nathan PILCER
 Pauline AUBANTON et Benoît DUMON
 Jessica MENDES et Sébastien GARCIA
 Sophie GIULIANI et Hugo CANCELLIERI
 Marion VIEIRA et Maxime FAURE
 Raphaël GOBET et Stéphanie SALICETI
 Camille PERNAC et Dimitry CONSTARATAS
 Marie-Alphie DALLEST et David PRICHARD
 Valérie CARIBONE et René-Paul HARTZ
 Coralie AMIRAYAN et Albert PARDO
 Emmanuelle GINOUX et Romain NOBILET
 Angélique CAPPE et Richard DELIGNAT-LAUAUD
 Cécile TALOU et Ludovic ROCHE
 Anne-Laure CRISTOL et Dorian WOZNIAC
 Alicia LAMBERT et Jean-Baptiste CHIAPPE
 Anne VOULAND et Stéphane PEREZ
 Frédérique SATHAL et Frédéric ZERBIB
 Marjorie WOLFRAM et Bruno OBERTI
 Yap Po WONG et Etienne RASTOIN



DÉCÈS

Fin 2021

Françoise PESENTI épouse BROGLIA-SAUTEL

2022

Madeleine PENOT veuve COLOMBAI
 Mireille CHOUILLOU veuve KAMMERMANN
 Charles LONGO
 Jacques YEGHIGUIAN
 Claude RIVIÈRE
 Simone JOBARD
 Robert REVEST
 Georgette SILVESTRI veuve MONSIGU
 Claude POPIS
 Amorusa MALTESE veuve GUGLIOTTA
 Gilbert CHOTEL
 Solange DIEHL veuve BONNET
 Viviane CLÉMENT veuve VASSE
 Michelle BASTIA
 Simone CHAZALET épouse VERCELLINO
 Marie GAGGIOLI veuve ROUBAUD
 Nordine CHEIKH
 Hubert DUSSOUBS
 Jean LAMARE
 Geneviève COTTAZ veuve HAMON
 Brigitte MAËS veuve BECHELEN
 Rita AMARI épouse FARERI
 René AUDIFFRED
 Henri SIMON
 Isabelle DUHAMEL
 Sylvette PASTORE veuve FORESTIER
 Paul HELLUIN
 Paul BELOEIL
 Magarita BUSQUETS MAYOL veuve UMBERT ESCALES
 Claude DUFOURMANTELLE
 Jeanine PIANETTI épouse MICHEL
 Lucie FUCHS veuve VITALI
 Ginette SAUNIER veuve MOUREAU
 Jean-Paul BRAIZAT
 Annick SCHROËTTER veuve LE JUDEC
 Maire DEVIENNE veuve PERROIS
 Roland TRÉVISAN
 Antoinette ZAZZERA veuve DEMANGEL
 Christiane CESAR épouse ARNAUD
 Lucien FASSY

Lucienne BOLLA veuve JOURDAN
 Georges BENCHETRIT
 Colette HEMERY épouse FAYON
 Fabrice RUEDA
 Renée BOREL veuve SERRUYA
 Mélanie LYONNET épouse QUENIN
 Alain BAGNIS
 Carlos DIAS COELHO
 Michelle HARTMANN
 Xavier de JORNA
 Hélène TROVATO veuve DHENNE
 Jean-Pierre SANTINI
 Marius POUTET
 Marie VILLECQUE veuve MATTOUT
 Denis ROUSSET-RIVIERE
 Roger BESSON
 Christiane LABOURE épouse RÉ
 François PARET
 Fabienne LAPIERRE
 Régine ROSSI veuve COUQUIAUD
 Nadia MAGGINI veuve SINDRES
 Guy MARCHIS-MOUREN
 Jean MERCIER
 Rosette CORRAO veuve FENECH
 Régis RASPUS
 Josette FRAYSSE veuve SAUNIER
 Joséphine GARIN
 Pierre GUARINO
 Christiane JOUVIN veuve BERTHELOT
 Jean FABRY
 Marie GAY
 Sergia CECCHINI veuve LABEYRIE
 Josiane COUROUBLE veuve BRISEPOD
 Georges MEYER
 Arlette FERRAT veuve DELCROIX
 Jeannine SERRA épouse TEISSEIRE
 Liliane AUBERT veuve SÉGADE
 Michèle RUYER veuve BALANSARD
 Raymonde GACH veuve BOURREL
 Edouard CHAPERT
 Claude FABRE
 Danila PERTILE veuve FANCELLI
 Thérèse MORIN
 Hélène PEUZIAT épouse VAU
 Thérèse DOP
 Philippe COULIN
 Joël TEISSEIRE



Magazine Cassis 4 Saisons Édition 2023

Directrice de la publication : Danielle MILON

Rédaction et conception : Service Communication Ville de Cassis

Crédit photos : Ville de Cassis - E. RUF

Impression : Imprimerie PRINT CONCEPT - Tél : 04 91 19 12 10

Version numérique à télécharger sur www.cassis.fr

Parution : Janvier 2023

Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez toutes les infos de la Ville de Cassis sur www.cassis.fr